

Dispositif « ARGENT DE POCHE » 2024
Pacte d'engagement chantiers à caractère éducatif

Entre le participant

Nom :

Prénom :

Sexe (cochez) : M F

Date de naissance : / /

Téléphone : / / / /

Adresse :

.....

Adresse mail :

Et la structure

Nom : Mairie de Landéda

Adresse : 61 Ti Korn

29870 LANDEDA

Représenté par : Manain Matthieu, responsable jeunesse et sport

Téléphone : 06 / 73 / 43 / 81 / 77

Ce pacte porte sur un engagement réciproque sur l'année civile 2024

Le participant s'engage à :

- Réaliser les tâches qui lui seront confiées avec l'aide de son encadrant technique, en respectant les directives.
- Respecter les règles de sécurité des chantiers à caractère éducatifs.
- Se rendre par ses propres moyens sur le lieu d'affectation.

La structure s'engage à :

- Préciser clairement les règles d'organisation du chantier à caractère éducatif.
- Informer précisément des tâches à réaliser.

Gratification

La structure verse une gratification fixée à 15,00€ par demi-journée (3h) de présence effective.

Assurances

Le participant est couvert en responsabilité civile par l'assurance
pendant la durée du chantier éducatif.

Autorisation « droit d'image »

Dans le cadre des chantiers éducatifs « argent de poche », des photos ou des reportages peuvent-être réalisés, ces supports sont susceptibles d'être utilisés pour faire connaître les chantiers effectués sur la commune et non à des fins commerciales.

- Autorise les prises de vue
- Refuse les prises de vue

Partie à faire remplir impérativement par les parents ou le tuteur légal !
En cas d'absence de cette autorisation, le dossier ne pourra pas être pris en compte.

Fait à

Le / /

Signature du représentant légale précédée de la mention « Lu et approuvé »

Participant :

Tuteur légal :

Structure :